

**LES CAHIERS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
MAI 1999 VOL. 11 N° 3**

**PRÉSENTATION**

Laurent Carrière\*  
**LEGER ROBIC RICHARD**, avocats  
**ROBIC**, agents de brevets et de marques de commerce  
Centre CDP Capital  
1001 Square-Victoria – Bloc E - 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 2B7  
Tél: 514-987-6242 - Fax: 514-845-7874  
info@robic.com – www.robic.ca

Voilà, un 33<sup>ième</sup> numéro, l'avant-dernier avant le bogue de l'an 2000!

Quant au présent numéro, il couvre bien des sujets : droit des marques et noms de domaine, droit d'auteur, franchise et droit civil, salariat et propriété intellectuelle.

Ainsi, en regard des noms de domaine, Marie-Hélène Deschamps-Marquis<sup>1</sup> procède à une revue exhaustive des diverses politiques d'attribution et de résolution de conflits d'InterNIC, à un survol du droit des marques sur le sujet puis à une analyse de l'interaction entre marque de commerce et nom de domaine.

Dans le domaine du droit des franchises, Jean H. Gagnon<sup>2</sup> s'intéresse aux projections financières des franchiseurs sous l'aspect des fausses représentations alors que Paul-André Mathieu<sup>3</sup> traite des clauses de non-concurrence dans les contrats de franchise.

La professeure Gendreau<sup>4</sup> analyse la jurisprudence canadienne récente en matière de photographie et de droit d'auteur, s'attardant ainsi à la titularité des droits économiques et au droit de reproduction.

---

© Laurent Carrière, 1999.

\* Rédacteur en chef des CPI, avocat et agent de marques de commerce, Laurent Carrière est l'un des associés principaux du cabinet d'avocats LEGER ROBIC RICHARD, s.e.n.c. et du cabinet d'agents de brevets et de marques ROBIC, s.e.n.c. Publication 276.27.

<sup>1</sup> Avocate au Barreau du Québec.

<sup>2</sup> Avocat, du Cabinet Pouliot Mercure, s.e.n.c.

<sup>3</sup> Avocat, du Cabinet Mathieu & associés.

<sup>4</sup> Avocate, professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Dans un article fouillé Jeanette Lee<sup>5</sup> examine la protection offerte par la législation canadienne sur le droit d'auteur à l'égard des œuvres produites au moyen de la technologie MIDI (*Musical Instrument Digital Interface*). On comprend que son travail<sup>6</sup> se soit mérité le prix de 1998 du Concours du droit d'auteur Gordon F. Henderson/SOCAN<sup>7</sup>.

Enfin, le doyen Antoon Quaedvlieg<sup>8</sup> nous livre ses observations sur le droit du travail et le droit de la propriété intellectuelle.

Un compte rendu d'ouvrage récent<sup>9</sup> ainsi que les chroniques «Livres reçus»<sup>10</sup> et «Publications récentes»<sup>11</sup> complètent ce numéro.

Bonne lecture !

Laurent Carrière  
Rédacteur en chef

**ROBIC** + LAW  
+ BUSINESS  
+ SCIENCE  
+ ART

**ROBIC** + DROIT  
+ AFFAIRES  
+ SCIENCES  
+ ARTS

---

<sup>5</sup> Diplômée de la Faculté de droit de l'Université McGill, présentement en stage chez Bereskin & Parr, récipiendaire du Concours du droit d'auteur Gordon F. Henderson/SOCAN 1998.

<sup>6</sup> Publié en version anglaise à (1998), 82 C.P.R. (3d) 18 sous le titre *The Digital Shift : Canadian Copyright Protection for MIDI-Generated Works*.

<sup>7</sup> La traduction française de ce texte a d'ailleurs été réalisé par Pierre Ducharme avec le gracieux concours de la SOCAN.

<sup>8</sup> Doyen de la Faculté de droit d'Université catholique de Nimègue aux Pays-Bas; également membre du comité international des Cahiers.

<sup>9</sup> Séverine Biderman, avocate au Barreau de Paris, en stage auprès des Cabinets Léger Robic Richard, s.e.n.c. et Robic

<sup>10</sup> Ghislain Roussel, avocat, secrétaire de la Grande Bibliothèque du Québec.

<sup>11</sup> Stefan Martin, avocat du Cabinet Byers Casgrain et Laurent Carrière, avocat des CabinetsLéger Robic Richard, s.e.n.c. et Robic.

